

REPUBLIQUE FRANÇAISE

COMMUNE : Commune de Mignovillard (1)

(2) AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE

Numéro SIRET : 20005711500012

POSTE COMPTABLE : Trésorerie de POLIGNY

M. 57

Compte administratif

Voté par nature

BUDGET : BUDGET GENERAL (3)

ANNEE 2023

(1) Indiquer soit le nom de la collectivité, soit le libellé de l'établissement, soit le nom du syndicat mixte relevant de l'article L. 5721-2 du CGCT.

(2) A compléter s'il s'agit d'un budget annexe.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

A - Informations statistiques, fiscales et financières	5
B - Pour mémoire : Modalités de vote du budget	6
C1 - Exécution du budget - Résultats	7
C2 - Exécution du budget - RAR Dépenses	8
C3 - Exécution du budget - RAR Recettes	9

II - Présentation générale

A - Vue d'ensemble - Exécution du budget	10
B1 - Equilibre financier - Investissement	11
B2 - Equilibre financier - Fonctionnement	12
C1 - Balance générale - Dépenses	13
C2 - Balance générale - Recettes	14

III - Adoption du CA

A - Section d'investissement - Vue d'ensemble	16
A1 - Section d'investissement - Dépenses - Détail par article	19
A2.1 - Section d'investissement - Dépenses - Vue d'ensemble des opérations d'équipement	21
A2.2 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées en AP	22
A2.3 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées hors AP	23
A3 - Section d'investissement - Recettes - Détail par article	24
B - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	26
B1 - Section de fonctionnement - Dépenses - Détail par article	29
B2 - Section de fonctionnement - Recettes - Détail par article	33

IV - Annexes

A - Présentation croisée

A1 - Section d'investissement - Vue d'ensemble	Sans Objet
A1.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A1.900 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A1.900-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A1.901 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A1.902 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A1.903 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A1.904 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors RSA)	Sans Objet
A1.904-4 - Fonction 4-4 - RSA	Sans Objet
A1.905 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A1.906 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A1.907 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A1.908 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet
A2 - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	Sans Objet
A2.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A2.930 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A2.930-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A2.931 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A2.932 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A2.933 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A2.934 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI)	Sans Objet
A2.934-3 - Fonction 4-3 - APA	Sans Objet
A2.934-4 - Fonction 4-4 - RSA/Régularisation de RMI	Sans Objet
A2.935 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A2.936 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A2.937 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A2.938 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet

B - Annexes patrimoniales

B1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	35
B1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	36
B1.3 - Etat de la dette - Répartition par structure de taux	40
B1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	41
B1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet
B1.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'emprunts avec refinancement	Sans Objet
B1.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N	42

B1.8 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	43
B1.9 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
B2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	Sans Objet
B3.1 - Etat des provisions constituées	Sans Objet
B3.2 - Etalement des provisions	Sans Objet
B4 - Etat des charges transférées	Sans Objet
B5 - Détail des chapitres d'opérations pour comptes de tiers	Sans Objet
B6 - Prêts	Sans Objet
B7.1 - Etat synthétique des engagements donnés	Sans Objet
B7.2 - Etat synthétique des engagements reçus	Sans Objet
B7.3 - Etat des emprunts garantis	44
B7.4 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux emprunts garantis	Sans Objet
B7.5 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B7.6 - Etat des marchés de partenariat	Sans Objet
B7.7 - Etat des recettes grevées d'affectation spéciale	Sans Objet
B7.8 - Autres engagements donnés	Sans Objet
B7.9 - Autres engagements reçus	Sans Objet
B8.1.1 - Concours attribués à des tiers	46
B8.1.2 - Liste des subventions versées aux communes	47
B9 - Etat du personnel	48
B10 - Liste des organismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier	Sans Objet
B11.1 - Liste des organismes de regroupement	Sans Objet
B11.2 - Liste des établissements publics créés	Sans Objet
B11.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	Sans Objet
B12.1 - Variation du patrimoine - Entrées	Sans Objet
B12.2 - Variation du patrimoine - Sorties	Sans Objet
B13 - Opérations liées aux cessions	Sans Objet
B14 - Etat des travaux en régie	Sans Objet
B15.1 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Fonctionnement	Sans Objet
B15.2 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Investissement	Sans Objet
C - Annexes budgétaires	
C1.1 - Equilibre budgétaire - Dépenses	51
C1.2 - Equilibre budgétaire - Recettes	52
C2.1 - Situation des AP	Sans Objet
C2.2 - Situation des AE	Sans Objet
D - Autres éléments d'information	
D1.1 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Sans Objet
D1.2.1 - Services assujettis à la TVA - Vue d'ensemble	Sans Objet
D1.2.2 - Services assujettis à la TVA - Détail investissement	Sans Objet
D1.2.3 - Services assujettis à la TVA - Détail fonctionnement	Sans Objet
D2.1 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 1 : Budget	Sans Objet
D2.2 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 2 : Compte d'exploitation	Sans Objet
D2.3 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 3 : Patrimoine	Sans Objet
D3.1 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 CU) - Entrées	Sans Objet
D3.2 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 CU) - Sorties	Sans Objet
D4 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
D5 - Emploi des crédits communautaires dans le cadre de la subvention globale	Sans Objet
D6 - Actions de formation des élus	54
D7 - Etat relatif aux ressources et dépenses de la formation professionnelle des jeunes	Sans Objet
D8 - Compte d'emploi du fonds commun des services d'hébergement	Sans Objet
D9 - Identification des flux croisés	Sans Objet
D10 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes	Sans Objet
D11 - Décisions en matière de taux	55
D12.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement	Sans Objet
D12.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement	Sans Objet
D13.1- Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
D13.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet
D14 - Suivi des opérations au titre du nouveau programme national de renouvellement urbain	Sans Objet
V - Arrêté et signatures	
A - Arrêté et signatures	56

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est joint ou sans objet.

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

Conformément à l'instruction budgétaire et comptable, il convient de mentionner que :

dans la présentation croisée, la rubrique fonctionnelle 01 – Opérations non ventilables comprend les impôts et taxes non affectés, les dotations et participations, la dette et les opérations financières, les opérations patrimoniales en investissement, les frais de fonctionnement des groupes d'élus en fonctionnement ;
les opérations d'ordre doivent figurer en italique.

(1) A utiliser également pour les collectivités de moins de 3500 habitants qui opteraient pour le régime des AP-AE de l'article L.5217-10-7 du CGCT après avoir adopté un règlement budgétaire et financier conformément à l'article L. 5217-10-9 et avant l'adoption de son budget primitif. Si la collectivité opte pour ce régime, la collectivité ne renseigne pas les annexes C2.3 et C2.4 de la partie IV « Annexes ». Les projets de dotations d'AP-AE inscrits sur les annexes B1 et B2 de la partie II apparaissent alors dans les états de la partie III « Vote du budget », sinon les montants dans les champs AP-AE sont par convention de 0

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT)

I – INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	
	Valeurs
Population totale	0

Informations fiscales (N-2)	
	Collectivité
Indicateur de ressources fiscales ou potentiel fiscal par habitant (1)	0

Informations financières – ratios		Valeurs
1	Dépenses réelles de fonctionnement / population	0
2	Recettes réelles de fonctionnement / population	0
3	Dépenses d'équipement brut / population	0
4	Encours de dette / population (2) (3)	0
5	DGF / population	0
6	Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement (4)	0 %
7	Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement (4)	0 %
8	Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement	0 %
9	Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement (2) (3) (4)	0 %
10	Epargne brute / recettes réelles de fonctionnement (2) (4)	0 %

(1) A renseigner selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité. Informations comprises dans la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1, établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios s'appuyant sur l'encours de la dette se calculent à partir du montant de la dette au 31 décembre N.

(3) L'encours de dette doit comprendre les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n° 2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

(4) Pour les syndicats mixtes, seules ces données sont à renseigner.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
POUR MEMOIRE : MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

I – L'assemblée délibérante a voté le budget :

- au niveau du chapitre (1) pour la section d'investissement ;
- au niveau du chapitre (1) pour la section de fonctionnement ;
- avec (2) vote formel sur les chapitres « opérations d'équipement » ;
- sans (2) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, en fonctionnement, et en investissement sans vote formel pour les chapitres « opération d'équipement ».

III – Conformément à l'article L. 5217-10-6 du CGCT, l'assemblée délibérante autorise le président à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans les limites suivantes (3) :

- Fonctionnement : %
- Investissement : %

IV – En l'absence de mention au paragraphe III ci-dessus, le président est réputé ne pas avoir reçu l'autorisation de l'assemblée délibérante de pratiquer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre.

V – Les provisions sont semi-budgétaires (4).

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.

(3) Au maximum dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de chaque section.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants, selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité :

- semi budgétaire ;

- budgétaire par délibération N°... du ...

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET – RESULTATS	C1

RESULTAT DE L'EXERCICE					
	Mandats émis	Titres émis	Reprise résultats exercice antérieur (1)		Résultat ou solde (A) (1)
TOTAL DU BUDGET	2 607 912,93	2 733 461,99	456 015,96	A1	581 565,02
Investissement	1 745 767,65	1 649 259,99	(2) 155 061,06	A2	58 553,40
Dont 1068		427 386,94			
Fonctionnement	862 145,28	1 084 202,00	(3) 300 954,90	A3	523 011,62

RESTES A REALISER (4)					
	Dépenses		Recettes		Solde (B) (5)
TOTAL des RAR	I + II 621 650,00	III + IV	585 500,00	B1	-36 150,00
Investissement	I 621 650,00	III	585 500,00	B2	-36 150,00
Fonctionnement	II 0,00	IV	0,00	B3	0,00

RESULTAT CUMULE = (A) + (B)		
		(6)
TOTAL	A1 + B1	545 415,02
Investissement	A2 + B2	22 403,40
Fonctionnement	A3 + B3	523 011,62

(1) Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(2) Solde d'exécution de N-2 reporté sur la ligne budgétaire 001 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(3) Résultat de fonctionnement reporté sur la ligne budgétaire 002 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si déficitaire, et + si excédentaire.

(4) A reporter au budget primitif ou au budget supplémentaire N+1.

(5) Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(6) Indiquer le signe : – si déficit ou besoin de financement, + si excédent.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET – RAR DEPENSES	C2

DETAIL DES RESTES A REALISER N EN DEPENSES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(I) 621 650,00
018	RSA	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	52 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	569 650,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(II) 0,00
011	Charges à caractère général (4)	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
65	Autres charges de gestion courante (4)	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. Ces restes à réaliser seront repris au BP ou au BS N+1.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET – RAR RECETTES	C3

DETAIL DES RESTES A REALISER N EN RECETTES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Titres restant à émettre
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(III) 585 500,00
018	RSA	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	585 500,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(IV) 0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
73	Impôts et taxes	0,00
731	Fiscalité locale	0,00
74	Dotations et participations (4)	0,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	0,00
013	Atténuations de charges (4)	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. Ces restes à réaliser seront repris au BP ou au BS N+1.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE				II
VUE D'ENSEMBLE – EXECUTION DU BUDGET				A
		DEPENSES	RECETTES	
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	A 862 145,28	G 1 084 202,00	
	Section d'investissement	B 1 745 767,65	H 1 649 259,99	
		+	+	
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section de fonctionnement (002)	C 0,00 (si déficit)	I 300 954,90 (si excédent)	
	Report en section d'investissement (001)	D 0,00 (si déficit)	J 155 061,06 (si excédent)	
		=	=	
TOTAL EXERCICE (réalisations + reports N-1)		= A + B + C + D 2 607 912,93	= G + H + I + J 3 189 477,95	
RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (1)	Section de fonctionnement	E 0,00	K 0,00	
	Section d'investissement	F 621 650,00	L 585 500,00	
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E + F 621 650,00	= K + L 585 500,00	
RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	= A + C + E 862 145,28	= G + I + K 1 385 156,90	
	Section d'investissement	= B + D + F 2 367 417,65	= H + J + L 2 389 821,05	
	TOTAL CUMULE	= A + B + C + D + E + F 3 229 562,93	= G + H + I + J + K + L 3 774 977,95	

(1) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.
Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice.

II – PRESENTATION GENERALE	II
EQUILIBRE FINANCIER – INVESTISSEMENT	B1

SECTION D'INVESTISSEMENT – REALISATIONS

(y compris les restes à réaliser N-1)

Chap.	Libellé	Mandats	Titres
018	RSA	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf 138) (1)		627 555,09
16	Emprunts et dettes assimilées (2)		500 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (y compris opérations) (1)	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (y compris opérations) (1) (11)	42 186,92	0,00
21	Immobilisations corporelles (y compris opérations) (1)	120 031,05	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (y compris opérations) (1) (3)	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (y compris opérations) (1)	1 417 749,52	0,00
Total des réalisations d'équipement		1 579 967,49	1 127 555,09
10	Dotations, fonds divers et réserves (4)	51 330,46	70 849,19
13	Subventions d'investissement (1) (5)	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	99 369,70	3 581,28
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (6)	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (1)	0,00	0,00
Total des réalisations financières		150 700,16	74 430,47
45...	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00
Total des réalisations réelles en investissement		I 1 730 667,65	II 1 201 985,56
040	Opérations ordre transf. entre sections (8) (9)	15 100,00	19 887,49
041	Opérations patrimoniales (8)	0,00	0,00
Total des réalisations d'ordre en investissement		III 15 100,00	IV 19 887,49

TOTAL DES OPERATIONS D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE

TOTAL	I + III	1 745 767,65	II + IV	1 221 873,05
--------------	---------	---------------------	---------	---------------------

RESULTATS ANTERIEURS

001 Solde d'exécution de la section d'investissement N-1 reporté	V	0,00	VI	155 061,06
1068 Excédents de fonctionnement capitalisés			VII	427 386,94

TOTAL CUMULE DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT

TOTAL DE LA SECTION	I + III + V	1 745 767,65	II + IV + VI + VII	1 804 321,05
SOLDE D'EXECUTION (recettes – dépenses) (10)		58 553,40		

(1) Hors dépenses et recettes imputées au chapitre 018.

(2) Sauf 165, 166 et 16449.

(3) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(4) En recettes, sauf 1068.

(5) En recettes, détail du 138.

(6) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(8) DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(9) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(10) Mettre le signe (-) en cas de déficit ou (+) en cas d'excédent.

(11) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE	II
EQUILIBRE FINANCIER – FONCTIONNEMENT	B2

SECTION DE FONCTIONNEMENT – REALISATIONS
(y compris les restes à réaliser et rattachements N-1)

MANDATS EMIS		TITRES EMIS	
OPERATIONS REELLES ET MIXTES			
011 Charges à caractère général (1)	359 078,11	70 Prod. services, domaine, ventes diverses	389 339,18
012 Charges de personnel et frais assimilés (1)	267 752,36	73 Impôts et taxes (sauf 731)	29 222,37
		731 Fiscalité locale	241 009,40
		74 Dotations et participations (1)	338 140,41
65 Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (1)	107 733,16	75 Autres produits de gestion courante (1)	67 314,66
6586 Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00		
014 Atténuations de produits	55 025,00	013 Atténuations de charges (1)	0,00
016 APA	0,00	016 APA	0,00
017 RSA / Régularisations de RMI	0,00	017 RSA / Régularisations de RMI	0,00
Total dépenses de gestion des services	789 588,63	Total recettes de gestion des services	1 065 026,02
66 Charges financières	52 669,16	76 Produits financiers	0,00
67 Charges spécifiques (1)	0,00	77 Produits spécifiques (1)	4 075,98
68 Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (1)	0,00	78 Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (1)	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES ET MIXTES	I 842 257,79	TOTAL RECETTES REELLES ET MIXTES	II 1 069 102,00

OPERATIONS D'ORDRE (2)			
042 Opérations ordre transf. entre sections (3)	19 887,49	042 Opérations ordre transf. entre sections (3)	15 100,00
043 Opérations ordre intérieur de la section	0,00	043 Opérations ordre intérieur de la section	0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE	III 19 887,49	TOTAL RECETTES D'ORDRE	IV 15 100,00

TOTAL DES DEPENSES DE L'EXERCICE	I + III 862 145,28	TOTAL DES RECETTES DE L'EXERCICE	II + IV 1 084 202,00
---	---------------------------	---	-----------------------------

RESULTAT REPORTE DE N-1			
002 Résultat de fonctionnement reporté	V 0,00	002 Résultat de fonctionnement reporté	VI 300 954,90

TOTAL DES DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	I + III + V 862 145,28	TOTAL DES RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	II + IV + VI 1 385 156,90
---	-------------------------------	---	----------------------------------

SOLDE D'EXECUTION (recettes – dépenses) (4)	523 011,62
--	-------------------

(1) Hors dépenses et recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(2) DF 042 = RI 040 ; RF 042 = DI 040 ; DF 043 = RF 043.

(3) Les comptes 68 et 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(4) Mettre le signe (-) en cas de déficit ou (+) en cas d'excédent.

II – PRESENTATION GENERALE	II
BALANCE GENERALE – DEPENSES	C1

MANDATS EMIS (y compris sur les restes à réaliser N-1)

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL Réalisé
10	Dotations, fonds divers et réserves	51 330,46	0,00	51 330,46
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	99 369,70	0,00	99 369,70
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(7) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
19	Neutral. et régul. d'opérations		15 100,00	15 100,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3) (5)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5) (10)	42 186,92	0,00	42 186,92
21	Immobilisations corporelles (3) (5)	120 031,05	0,00	120 031,05
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	(8) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3) (5)	1 417 749,52	0,00	1 417 749,52
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
198	Neutralisation des amortissements		15 100,00	15 100,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
Dépenses d'investissement – Total		1 730 667,65	15 100,00	1 745 767,65

Pour information D 001 Solde d'exécution négatif reporté	0,00
---	-------------

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL Réalisé
011	Charges à caractère général (9)	359 078,11		359 078,11
012	Charges de personnel et frais assimilés (9)	267 752,36		267 752,36
014	Atténuations de produits	55 025,00		55 025,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (9)	107 733,16	0,00	107 733,16
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00		0,00
66	Charges financières	52 669,16	0,00	52 669,16
67	Charges spécifiques (9)	0,00	3 325,00	3 325,00
68	Dot. aux amortissements et provisions (9)	0,00	16 562,49	16 562,49
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
Dépenses de fonctionnement – Total		842 257,79	19 887,49	862 145,28

Pour information D 002 Résultat négatif reporté	0,00
--	-------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.
- (3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.
- (4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (5) Hors chapitres opérations.
- (6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).
- (7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.
- (8) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.
- (9) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.
- (10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE	II
BALANCE GENERALE – RECETTES	C2

TITRES EMIS (y compris les restes à réaliser sur N-1)

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL Réalisé
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	70 849,19	0,00	70 849,19
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	627 555,09	0,00	627 555,09
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	503 581,28	0,00	503 581,28
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
19	Neutral. et régul. d'opérations		3 305,33	3 305,33
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (9)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	19,67	19,67
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	(7) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		16 562,49	16 562,49
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
Recettes d'investissement – Total		1 201 985,56	19 887,49	1 221 873,05

1068 Excédent de fonctionnement capitalisé N-1	427 386,94
---	-------------------

Pour information R001 Solde d'exécution positif reporté	155 061,06
--	-------------------

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL Réalisé
013	Atténuations de charges (8)	0,00		0,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	389 339,18		389 339,18
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	29 222,37		29 222,37
731	Fiscalité locale	241 009,40		241 009,40
74	Dotations et participations (8)	338 140,41		338 140,41
75	Autres produits de gestion courante(8)	67 314,66	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (8)	4 075,98	15 100,00	19 175,98
78	Reprise sur amortissements et provisions (8)	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total		1 069 102,00	15 100,00	1 084 202,00

Pour information R002 Résultat positif reporté	300 954,90
---	-------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(6) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.

(7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.

(8) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – ADOPTION DU CA	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – DEPENSES	A

Chapitre		Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalizations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (1)	Crédits sans emploi (2)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, réalisations gérées hors AP
TOTAL		3 053 972,63	1 745 767,65	621 650,00	686 554,98	0,00	1 745 767,65
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (7)	42 500,00	42 186,92	0,00	313,08	0,00	42 186,92
21	Immobilisations corporelles	261 100,00	120 031,05	52 000,00	89 068,95	0,00	120 031,05
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	2 026 514,85	1 417 749,52	569 650,00	39 115,33	0,00	1 417 749,52
	Total des opérations d'équipement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		2 330 114,85	1 579 967,49	621 650,00	128 497,36	0,00	1 579 967,49
10	Dotations, fonds divers et réserves	105 835,00	51 330,46	0,00	54 504,54		51 330,46
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	601 272,78	99 369,70	0,00	501 903,08		99 369,70
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		707 107,78	150 700,16	0,00	556 407,62	0,00	150 700,16
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles		3 037 222,63	1 730 667,65	621 650,00	684 904,98	0,00	1 730 667,65
040	Opérations ordre transf. entre sections (5)	16 750,00	15 100,00		1 650,00		15 100,00
041	Opérations patrimoniales (6)	0,00	0,00		0,00		0,00
Total des dépenses d'ordre		16 750,00	15 100,00		1 650,00		15 100,00
Pour information : D001 Solde d'exécution négatif reporté		0,00					
Total des dépenses d'investissement cumulées		3 053 972,63	1 745 767,65	621 650,00	686 554,98	0,00	1 745 767,65

(1) Dépenses engagées non mandatées.

(2) Crédits sans emploi = crédits ouverts - réalisations - RAR au 31/12.

(3) Voir l'état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(4) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(5) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 040 = RF 042*).

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 041 = RI 041*).

(7) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – ADOPTION DU CA	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – RECETTES	A

Chapitre		Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalizations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (1)	Crédits sans emploi (2)
TOTAL		2 898 911,57	1 649 259,99	585 500,00	664 151,58
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	1 412 952,00	627 555,09	585 500,00	199 896,91
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 16449, 165, 166 et 1688 non budgétaire)	500 000,00	500 000,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		1 912 952,00	1 127 555,09	585 500,00	199 896,91
10	Dotations, fonds divers et réserves	553 613,94	498 236,13	0,00	55 377,81
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	2 000,00	3 581,28	0,00	-1 581,28
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		555 613,94	501 817,41	0,00	53 796,53
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		2 468 565,94	1 629 372,50	585 500,00	253 693,44
021	Virement de la section de fonctionnement (4)	413 783,14	0,00	0,00	0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (5) (6) (7)	16 562,49	19 887,49	0,00	-3 325,00
041	Opérations patrimoniales (8)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		430 345,63	19 887,49	0,00	410 458,14
Pour information : R001 Solde d'exécution positif reporté		155 061,06	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'investissement cumulées		3 053 972,63	1 804 321,05	585 500,00	664 151,58

(1) Recettes justifiées non titrées.

(2) Crédits sans emploi = crédits ouverts - réalisations - RAR au 31/12.

(3) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(4) Pour mémoire, crédits ouverts au budget mais ne faisant pas l'objet d'émission de titres (opérations sans réalisation).

(5) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).

(6) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – ADOPTION DU CA	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE	A1

Chap. / art. (1)		Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, réalisations gérées hors AP
TOTAL		3 053 972,63	1 745 767,65	621 650,00	686 554,98	0,00	1 745 767,65
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	42 500,00	42 186,92	0,00	313,08	0,00	42 186,92
2041512	Subv. Grpt : Bâtiments, installations	36 500,00	36 394,12	0,00	105,88	0,00	36 394,12
204182	Autres org pub - Bât. et installations	6 000,00	5 792,80	0,00	207,20	0,00	5 792,80
21	Immobilisations corporelles	261 100,00	120 031,05	52 000,00	89 068,95	0,00	120 031,05
2117	Bois et forêts	115 000,00	59 107,57	30 000,00	25 892,43	0,00	59 107,57
2128	Autres agencements et aménagements	13 000,00	0,00	13 000,00	0,00	0,00	0,00
21311	Bâtiments administratifs	25 250,00	23 511,73	1 700,00	38,27	0,00	23 511,73
21312	Bâtiments scolaires	0,00	1 984,87	0,00	-1 984,87	0,00	1 984,87
21318	Autres bâtiments publics	43 350,00	8 902,32	0,00	34 447,68	0,00	8 902,32
2151	Réseaux de voirie	35 500,00	12 598,64	0,00	22 901,36	0,00	12 598,64
2152	Installations de voirie	3 500,00	1 245,00	0,00	2 255,00	0,00	1 245,00
21568	Autre matériel, outillage incendie	0,00	2 520,00	0,00	-2 520,00	0,00	2 520,00
215731	Matériel roulant	0,00	2 941,66	0,00	-2 941,66	0,00	2 941,66
21831	Matériel informatique scolaire	4 500,00	0,00	4 500,00	0,00	0,00	0,00
21848	Autres matériels de bureau et mobiliers	16 800,00	4 850,93	1 800,00	10 149,07	0,00	4 850,93
2188	Autres immobilisations corporelles	4 200,00	2 368,33	1 000,00	831,67	0,00	2 368,33
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	2 026 514,85	1 417 749,52	569 650,00	39 115,33	0,00	1 417 749,52
2313	Constructions	1 987 400,00	1 417 749,52	569 650,00	0,48	0,00	1 417 749,52
2315	Install., matériel et outill. technique	39 114,85	0,00	0,00	39 114,85	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		2 330 114,85	1 579 967,49	621 650,00	128 497,36	0,00	1 579 967,49
10	Dotations, fonds divers et réserves	105 835,00	51 330,46	0,00	54 504,54		51 330,46
10226	Taxe d'aménagement	105 835,00	51 330,46	0,00	54 504,54		51 330,46
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf le 1688 non budgétaire)	601 272,78	99 369,70	0,00	501 903,08		99 369,70
1641	Emprunts en euros	599 272,78	98 989,70	0,00	500 283,08		98 989,70
165	Dépôts et cautionnements reçus	2 000,00	380,00	0,00	1 620,00		380,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Commune de Mignovillard - BUDGET GENERAL - CA - 2023

Chap. / art. (1)		Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalizations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, réalisations gérées hors AP
Total des dépenses financières		707 107,78	150 700,16	0,00	556 407,62	0,00	150 700,16
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles		3 037 222,63	1 730 667,65	621 650,00	684 904,98	0,00	1 730 667,65
040	Opérations ordre transf. entre sections (6)	16 750,00	15 100,00		1 650,00		15 100,00
	Reprise sur autofinancement antérieur	15 100,00	15 100,00		0,00		15 100,00
198	Neutralisation des amortissements	15 100,00	15 100,00		0,00		15 100,00
	Charges transférées (7)	1 650,00	0,00		1 650,00		0,00
21311	Bâtiments administratifs	1 650,00	0,00		1 650,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (8)	0,00	0,00		0,00		0,00
Total des dépenses d'ordre		16 750,00	15 100,00		1 650,00		15 100,00

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes.

(2) Dépenses engagées non mandatées.

(3) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

(4) Voir état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(5) Il y a autant de ligne que d'opération pour compte de tiers.

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – ADOPTION DU CA	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.1

Vue d'ensemble des chapitres des opérations d'équipement

N° Opération	Libellé de l'opération	N° AP (1)	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)	Cumul des réalisations	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, réalisations gérées hors AP
TOTAL			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Colonne à renseigner uniquement lorsque l'opération d'équipement est afférente à une AP.

(2) Dépenses engagées non mandatées.

(3) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

III – ADOPTION DU CA	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.2

Cet état ne contient pas d'information.

III – ADOPTION DU CA	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

Cet état ne contient pas d'information.

III – ADOPTION DU CA	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE	A3

Chap. / art. (1)	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalizations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)
TOTAL	2 898 911,57	1 649 259,99	585 500,00	664 151,58
018	RSA	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	1 412 952,00	627 555,09	585 500,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	354 678,00	329 526,49	0,00
1322	Subv. non transf. Régions	428 374,00	62 361,60	366 000,00
1323	Subv. non transf. Départements	342 000,00	42 105,00	127 500,00
13251	Subv. non transf. GFP de rattachement	8 500,00	0,00	8 500,00
13411	DGE	0,00	0,00	83 500,00
13461	Dot. équip.territoires ruraux non transf	279 400,00	0,00	0,00
13462	Dotation de soutien à l'invest local	0,00	193 562,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 1688 non budgétaire) (4)	500 000,00	500 000,00	0,00
1641	Emprunts en euros	500 000,00	500 000,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (5)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (5) (11)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (5)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (5)	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		1 912 952,00	1 127 555,09	585 500,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	553 613,94	498 236,13	0,00
10222	FCTVA	10 000,00	8 706,53	0,00
10226	Taxe d'aménagement	116 227,00	62 142,66	0,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	427 386,94	427 386,94	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	2 000,00	3 581,28	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	2 000,00	3 581,28	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		555 613,94	501 817,41	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		2 468 565,94	1 629 372,50	585 500,00
021	Virement de la section de fonctionnement	413 783,14	0,00	0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (7) (8) (9)	16 562,49	19 887,49	-3 325,00
192	Plus ou moins-values sur cession immo.	0,00	3 305,33	-3 305,33
2112	Terrains de voirie	0,00	19,67	-19,67
28041482	Subv. Autres cnes: Bâtiments, installations	1 165,39	1 165,39	0,00
280415341	IC : Bien mobilier, matériel	5 987,10	5 987,10	0,00

Commune de Mignovillard - BUDGET GENERAL - CA - 2023

Chap. / art. (1)		Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)
280415342	IC : Bâtiments, installations	318,00	318,00		0,00
28041582	Autres grpts - Bâtiments et installat°	3 381,00	3 381,00		0,00
2804182	Autres org pub - Bât. et installations	4 235,00	4 235,00		0,00
281531	Réseaux d'adduction d'eau	1 476,00	1 476,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (10)	0,00	0,00		0,00
Total des recettes d'ordre		430 345,63	19 887,49		410 458,14

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Recettes justifiées non titrées.

(3) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(6) Voir l'annexe IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RI 040 = DF 042).

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(10) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(11) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – ADOPTION DU CA	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE	B

DEPENSES

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalizations Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12 (1)	Crédits sans emploi (2)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, réalisations gérées hors AE
TOTAL		1 331 028,90	862 145,28	0,00	0,00	468 883,62	0,00	862 145,28
011	Charges à caractère général (3)	375 000,00	359 078,11	0,00	0,00	15 921,89	0,00	359 078,11
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	286 700,00	267 752,36	0,00	0,00	18 947,64		267 752,36
014	Atténuations de produits	55 188,00	55 025,00	0,00	0,00	163,00		55 025,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	114 540,91	107 733,16	0,00	0,00	6 807,75	0,00	107 733,16
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
Total des dépenses de gestion des services		831 428,91	789 588,63	0,00	0,00	41 840,28	0,00	789 588,63
66	Charges financières	60 254,36	52 669,16	0,00	0,00	7 585,20		52 669,16
67	Charges spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	9 000,00	0,00			9 000,00		0,00
Total des dépenses financières		69 254,36	52 669,16	0,00	0,00	16 585,20		52 669,16
Total des dépenses réelles		900 683,27	842 257,79	0,00	0,00	58 425,48	0,00	842 257,79
023	Virement à la section d'investissement	413 783,14	0,00					
042	Opérations ordre transf. entre sections (4)	16 562,49	19 887,49			-3 325,00		19 887,49
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00	0,00			0,00		0,00
Total des dépenses d'ordre		430 345,63	19 887,49			410 458,14		19 887,49

Pour information : 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1	0,00							
--	-------------	--	--	--	--	--	--	--

Total des dépenses de fonctionnement cumulées	1 331 028,90	862 145,28	0,00	0,00	468 883,62	0,00	862 145,28
--	---------------------	-------------------	-------------	-------------	-------------------	-------------	-------------------

(1) Dépenses engagées non mandatées.

(2) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

III – ADOPTION DU CA	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE	B

RECETTES

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12 (1)	Crédits sans emploi (2)
TOTAL		1 030 074,00	1 084 202,00	0,00	0,00	-54 128,00
013	Atténuations de charges (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	376 565,00	389 339,18	0,00	0,00	-12 774,18
73	Impôts et taxes (sauf 731)	16 184,00	29 222,37	0,00	0,00	-13 038,37
731	Fiscalité locale	240 914,00	241 009,40	0,00	0,00	-95,40
74	Dotations et participations (3)	313 061,00	338 140,41	0,00	0,00	-25 079,41
75	Autres produits de gestion courante (3)	66 600,00	67 314,66	0,00	0,00	-714,66
Total des recettes de gestion des services		1 013 324,00	1 065 026,02	0,00	0,00	-51 702,02
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	0,00	4 075,98	0,00	0,00	-4 075,98
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes financières		0,00	4 075,98	0,00	0,00	-4 075,98
Total des recettes réelles		1 013 324,00	1 069 102,00	0,00	0,00	-55 778,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	16 750,00	15 100,00			1 650,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (6)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes d'ordre		16 750,00	15 100,00			1 650,00

Pour information : 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1	300 954,90					
---	-------------------	--	--	--	--	--

Total des recettes de fonctionnement cumulées	1 331 028,90	1 385 156,90	0,00	0,00	-54 128,00
--	---------------------	---------------------	-------------	-------------	-------------------

(1) Recettes justifiées non titrées.

(2) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040).

(5) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III – ADOPTION DU CA	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE	B1

Chap. / art. (1)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalizations Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, réalisations gérées hors AE
TOTAL		1 331 028,90	862 145,28	0,00	0,00	468 883,62	0,00	862 145,28
011	Charges à caractère général (4)	375 000,00	359 078,11	0,00	0,00	15 921,89	0,00	359 078,11
60611	Eau et assainissement	3 500,00	3 636,04	0,00	0,00	-136,04	0,00	3 636,04
60612	Energie - Electricité	30 000,00	25 414,83	0,00	0,00	4 585,17	0,00	25 414,83
60621	Combustibles	35 000,00	29 848,21	0,00	0,00	5 151,79	0,00	29 848,21
60622	Carburants	10 000,00	7 749,68	0,00	0,00	2 250,32	0,00	7 749,68
60628	Autres fournitures non stockées	200,00	0,00	0,00	0,00	200,00	0,00	0,00
60631	Fournitures d'entretien	3 000,00	1 470,82	0,00	0,00	1 529,18	0,00	1 470,82
60632	Fournitures de petit équipement	2 000,00	3 227,07	0,00	0,00	-1 227,07	0,00	3 227,07
60633	Fournitures de voirie	4 000,00	2 222,03	0,00	0,00	1 777,97	0,00	2 222,03
60636	Habillement et vêtements de travail	600,00	803,93	0,00	0,00	-203,93	0,00	803,93
6064	Fournitures administratives	1 500,00	2 118,42	0,00	0,00	-618,42	0,00	2 118,42
6067	Fournitures scolaires	7 000,00	7 645,55	0,00	0,00	-645,55	0,00	7 645,55
6068	Autres matières et fournitures	1 500,00	671,55	0,00	0,00	828,45	0,00	671,55
611	Contrats de prestations de services	22 500,00	30 813,91	0,00	0,00	-8 313,91	0,00	30 813,91
61351	Matériel roulant	2 000,00	1 620,00	0,00	0,00	380,00	0,00	1 620,00
614	Charges locatives et de copropriété	7 500,00	784,29	0,00	0,00	6 715,71	0,00	784,29
61521	Entretien terrains	8 900,00	8 630,45	0,00	0,00	269,55	0,00	8 630,45
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	16 000,00	13 948,32	0,00	0,00	2 051,68	0,00	13 948,32
615228	Entretien, réparations autres bâtiments	4 000,00	5 431,51	0,00	0,00	-1 431,51	0,00	5 431,51
615231	Entretien, réparations voiries	25 000,00	25 473,36	0,00	0,00	-473,36	0,00	25 473,36
615232	Entretien, réparations réseaux	3 000,00	1 208,87	0,00	0,00	1 791,13	0,00	1 208,87
61524	Entretien bois et forêts	60 000,00	58 630,41	0,00	0,00	1 369,59	0,00	58 630,41
61551	Entretien matériel roulant	10 000,00	4 614,41	0,00	0,00	5 385,59	0,00	4 614,41
61558	Entretien autres biens mobiliers	4 000,00	5 210,01	0,00	0,00	-1 210,01	0,00	5 210,01
6156	Maintenance	4 000,00	372,85	0,00	0,00	3 627,15	0,00	372,85
6161	Multirisques	8 000,00	7 982,00	0,00	0,00	18,00	0,00	7 982,00
6182	Documentation générale et technique	150,00	135,20	0,00	0,00	14,80	0,00	135,20
6188	Autres frais divers	0,00	4 186,00	0,00	0,00	-4 186,00	0,00	4 186,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	4 000,00	1 335,02	0,00	0,00	2 664,98	0,00	1 335,02
6231	Annonces et insertions	0,00	210,36	0,00	0,00	-210,36	0,00	210,36
6232	Fêtes et cérémonies	8 000,00	5 709,76	0,00	0,00	2 290,24	0,00	5 709,76
6236	Catalogues et imprimés	2 000,00	159,76	0,00	0,00	1 840,24	0,00	159,76
6247	Transports collectifs	2 000,00	1 432,00	0,00	0,00	568,00	0,00	1 432,00
6251	Voyages, déplacements et missions	900,00	545,43	0,00	0,00	354,57	0,00	545,43
6261	Frais d'affranchissement	1 500,00	1 548,46	0,00	0,00	-48,46	0,00	1 548,46

Commune de Mignovillard - BUDGET GENERAL - CA - 2023

Chap. / art. (1)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, réalisations gérées hors AE
6262	Frais de télécommunications	3 500,00	3 619,27	0,00	0,00	-119,27	0,00	3 619,27
627	Services bancaires et assimilés	600,00	661,12	0,00	0,00	-61,12	0,00	661,12
6281	Concours divers (cotisations)	1 000,00	3 201,70	0,00	0,00	-2 201,70	0,00	3 201,70
6282	Frais de gardiennage	25 750,00	25 749,28	0,00	0,00	0,72	0,00	25 749,28
6284	Redevances pour services rendus	1 200,00	500,40	0,00	0,00	699,60	0,00	500,40
62876	Remb. frais à un GFP de rattachement	3 900,00	5 065,00	0,00	0,00	-1 165,00	0,00	5 065,00
6288	Autres services extérieurs	1 300,00	1 900,13	0,00	0,00	-600,13	0,00	1 900,13
63512	Taxes foncières	42 000,00	43 917,00	0,00	0,00	-1 917,00	0,00	43 917,00
6353	Impôts indirects	0,00	8 560,00	0,00	0,00	-8 560,00	0,00	8 560,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	4 000,00	1 113,70	0,00	0,00	2 886,30	0,00	1 113,70
012	Charges de personnel et frais assimilés (4) (5)	286 700,00	267 752,36	0,00	0,00	18 947,64		267 752,36
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	0,00	160,35	0,00	0,00	-160,35		160,35
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	3 000,00	3 128,17	0,00	0,00	-128,17		3 128,17
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	500,00	481,27	0,00	0,00	18,73		481,27
64111	Rémunération principale titulaires	118 000,00	83 339,34	0,00	0,00	34 660,66		83 339,34
64112	SFT, indemnité de résidence	0,00	27,48	0,00	0,00	-27,48		27,48
64113	NBI	0,00	2 884,89	0,00	0,00	-2 884,89		2 884,89
64118	Autres indemnités	0,00	17 692,20	0,00	0,00	-17 692,20		17 692,20
64131	Rémunérations	70 000,00	59 276,56	0,00	0,00	10 723,44		59 276,56
64132	SFT, indemnité de résidence	0,00	3 082,40	0,00	0,00	-3 082,40		3 082,40
64138	Primes et autres indemnités	0,00	8 449,52	0,00	0,00	-8 449,52		8 449,52
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	36 000,00	37 902,48	0,00	0,00	-1 902,48		37 902,48
6453	Cotisations aux caisses de retraites	29 000,00	26 544,02	0,00	0,00	2 455,98		26 544,02
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	3 000,00	2 919,74	0,00	0,00	80,26		2 919,74
6456	Versement au F.N.C. supplément familial	1 000,00	997,00	0,00	0,00	3,00		997,00
6471	Presta. versées pour le compte du FNAL	200,00	0,00	0,00	0,00	200,00		0,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	1 300,00	1 069,20	0,00	0,00	230,80		1 069,20
6478	Autres charges sociales diverses	2 000,00	1 132,56	0,00	0,00	867,44		1 132,56
6488	Autres	22 700,00	18 665,18	0,00	0,00	4 034,82		18 665,18
014	Atténuations de produits	55 188,00	55 025,00	0,00	0,00	163,00		55 025,00
739118	Autres revers, restit. contrib. directes	3 000,00	3 484,00	0,00	0,00	-484,00		3 484,00
739221	FNGIR	48 482,00	48 482,00	0,00	0,00	0,00		48 482,00
7392221	Fonds péréquation ress. com. et intercom	3 706,00	3 059,00	0,00	0,00	647,00		3 059,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf le 6586) (4)	114 540,91	107 733,16	0,00	0,00	6 807,75	0,00	107 733,16
65311	Indemnités de fonction	30 000,00	26 623,58	0,00	0,00	3 376,42	0,00	26 623,58

Commune de Mignovillard - BUDGET GENERAL - CA - 2023

Chap. / art. (1)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, réalisations gérées hors AE
65312	Frais de mission et de déplacement	0,00	95,00	0,00	0,00	-95,00	0,00	95,00
65313	Cotisations de retraite	1 500,00	1 129,34	0,00	0,00	370,66	0,00	1 129,34
65315	Formation	500,00	269,00	0,00	0,00	231,00	0,00	269,00
6541	Créances admises en non-valeur	500,00	0,00	0,00	0,00	500,00	0,00	0,00
65568	Autres contributions	30 000,00	32 093,02	0,00	0,00	-2 093,02	0,00	32 093,02
6558	Autres contributions obligatoires	2 000,00	1 044,03	0,00	0,00	955,97	0,00	1 044,03
65748	Subv.fonct.autres personnes droit privé	46 476,45	46 476,45	0,00	0,00	0,00	0,00	46 476,45
65821	Déficit des budgets annexes administrati	3 564,46	0,00	0,00	0,00	3 564,46	0,00	0,00
65888	Autres	0,00	2,74	0,00	0,00	-2,74	0,00	2,74
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
Total des dépenses de gestion des services		831 428,91	789 588,63	0,00	0,00	41 840,28	0,00	789 588,63
66	Charges financières	60 254,36	52 669,16	0,00	0,00	7 585,20		52 669,16
66111	Intérêts réglés à l'échéance	60 254,36	52 669,16	0,00	0,00	7 585,20		52 669,16
67	Charges spécifiques (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (4)	9 000,00	0,00			9 000,00		0,00
6817	Dot. prov. dépréc. actifs circulants	9 000,00	0,00			9 000,00		0,00
Total des charges financières et spécifiques		69 254,36	52 669,16	0,00	0,00	16 585,20		52 669,16
Total des dépenses réelles		900 683,27	842 257,79	0,00	0,00	58 425,48	0,00	842 257,79
023	Virement à la section d'investissement	413 783,14						
042	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7)	16 562,49	19 887,49			-3 325,00		19 887,49
675	Valeurs comptables immobilisations cédée	0,00	19,67			-19,67		19,67
6761	Différences sur réalisations (positives)	0,00	3 305,33			-3 305,33		3 305,33
6811	Dot. amort. immos incorporelles	16 562,49	16 562,49			0,00		16 562,49
043	Opérations ordre intérieur de la section (7) (8)	0,00	0,00			0,00		0,00
Total des dépenses d'ordre		430 345,63	19 887,49			410 458,14		19 887,49

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (9)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

- (2) Dépenses engagées non mandatées.
- (3) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.
- (4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.
- (5) Les dépenses de frais de personnel sont exclues des autorisations d'engagement.
- (6) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (7) Cf. définitions des chapitres des opérations d'ordre (*DF 042 = RI 040*) (*DF 043 = RF 043*).
- (8) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent.
- (9) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

III – ADOPTION DU CA	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE	B2

Chap / art. (1)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalizations Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)
TOTAL		1 030 074,00	1 084 202,00	0,00	0,00	-54 128,00
013	Atténuations de charges (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	376 565,00	389 339,18	0,00	0,00	-12 774,18
7022	Coupes de bois	300 000,00	315 715,66	0,00	0,00	-15 715,66
7023	Menus produits forestiers	21 000,00	28 926,62	0,00	0,00	-7 926,62
7025	Taxes d'affouage	7 000,00	10 270,00	0,00	0,00	-3 270,00
70311	Concessions cimetières (produit net)	1 500,00	0,00	0,00	0,00	1 500,00
70323	Red. occupation dom. public	600,00	703,95	0,00	0,00	-103,95
7035	Locations de droits de chasse et pêche	615,00	648,90	0,00	0,00	-33,90
7036	Droits de pâturage et de tourbage	7 600,00	8 057,55	0,00	0,00	-457,55
70388	Autres redevances et recettes diverses	18 000,00	15 773,31	0,00	0,00	2 226,69
706888	Autres	0,00	2 661,51	0,00	0,00	-2 661,51
70841	Mise à dispo personnel BA,régie	5 000,00	5 831,68	0,00	0,00	-831,68
70878	Remb. frais par des tiers	15 250,00	750,00	0,00	0,00	14 500,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	16 184,00	29 222,37	0,00	0,00	-13 038,37
73211	Attribution de compensation	1 184,00	1 459,00	0,00	0,00	-275,00
73223	Fonds départ. DMTO pour com - 5000 hab.	15 000,00	27 763,37	0,00	0,00	-12 763,37
731	Fiscalité locale	240 914,00	241 009,40	0,00	0,00	-95,40
73111	Impôts directs locaux	208 321,00	206 856,00	0,00	0,00	1 465,00
73132	Taxe sur les pylônes électriques	31 993,00	33 560,00	0,00	0,00	-1 567,00
73154	Droits de place	600,00	593,40	0,00	0,00	6,60
74	Dotations et participations (4)	313 061,00	338 140,41	0,00	0,00	-25 079,41
74111	Dotation forfaitaire des communes	71 524,00	72 802,00	0,00	0,00	-1 278,00
741121	DSR des communes	64 773,00	73 113,00	0,00	0,00	-8 340,00
742	Dot. aux élus locaux	3 031,00	3 284,00	0,00	0,00	-253,00
744	FCTVA	900,00	6 743,75	0,00	0,00	-5 843,75
7472	Participation régions	36 870,00	22 469,81	0,00	0,00	14 400,19
74748	Participation autres communes	20 000,00	24 596,34	0,00	0,00	-4 596,34
74758	Participation autres groupements	0,00	1 405,51	0,00	0,00	-1 405,51
747888	Autres	0,00	17 658,00	0,00	0,00	-17 658,00
74833	Etat-Compens.exonération taxes foncières	0,00	113 263,00	0,00	0,00	-113 263,00
74834	Etat-Compens.exonération taxe habitation	113 263,00	0,00	0,00	0,00	113 263,00
74836	Attrib. fonds départ. péréquat. de la TP	2 700,00	2 805,00	0,00	0,00	-105,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	66 600,00	67 314,66	0,00	0,00	-714,66

Commune de Mignovillard - BUDGET GENERAL - CA - 2023

Chap / art. (1)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)
752	Revenus des immeubles	61 600,00	60 130,77	0,00	0,00	1 469,23
75888	Autres	5 000,00	7 183,89	0,00	0,00	-2 183,89
Total des recettes de gestion des services		1 013 324,00	1 065 026,02	0,00	0,00	-51 702,02
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (4)	0,00	4 075,98	0,00	0,00	-4 075,98
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	0,00	750,98	0,00	0,00	-750,98
775	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	3 325,00	0,00	0,00	-3 325,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (4)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes réelles		1 013 324,00	1 069 102,00	0,00	0,00	-55 778,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (5) (6)	16 750,00	15 100,00			1 650,00
722	Immobilisations corporelles	1 650,00	0,00			1 650,00
77681	Neutralisation des amortissements	15 100,00	15 100,00			0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (5) (7)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes d'ordre		16 750,00	15 100,00			1 650,00

Détail du calcul de la taxe départementale de publicité foncière pour les collectivités dites « surfiscalisées » (compte 73121) (8)

Montant brut	0,00
Compensation	0,00
Montant net	0,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (9)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Recettes justifiées non titrées.

(3) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040) (RF 043 = DF 043).

(6) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Ce chapitre est destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(8) Destiné à retracer le prélèvement de la part non départementale de la taxe.

(9) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

IV – ANNEXES	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE	B1.1

DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N	Montant des remboursements N		Encours restant dû au 31/12/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
5191 Avances du Trésor						
5192 Avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
	14/11/2023	400 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		400 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article M. 4221-5 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615.

IV – ANNEXES	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	B1.2

REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					2 072 038,58									
1641 Emprunts en euros (total)					2 072 038,58									
00001148719	CRCA BESANCON	03/02/2020	03/02/2020	22/02/2021	80 000,00	F		0,460	0,460		A	C	O	A-1
08735204448	Crédit Mutuel	01/01/2017	01/03/2017	01/03/2017	91 303,59	F		3,850	3,850		T	P	O	A-1
08735204448	Crédit Mutuel	03/07/2015	01/12/2015	31/03/2016	214 734,99	F		1,400	1,400		T	P	O	A-1
08926331	BPBFC Champagnole	30/08/2022	30/08/2022	30/11/2022	1 400 000,00	F		2,690	2,690		T	C	O	A-1
5209400	C.D.C.	01/02/2018	26/02/2018	01/06/2019	286 000,00	F		1,350	1,350		A	P	O	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1671 Avances consolidées du Trésor (total)					0,00									
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									

Commune de Mignovillard - BUDGET GENERAL - CA - 2023

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total) (9)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					2 072 038,58									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; R : préfixé (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle, B : bimestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(9) Y compris les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n°2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

IV – ANNEXES	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	B1.2

B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 31/12/N											
	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (15)	Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		1 867 475,29					99 272,78	43 504,36	0,00	0,00
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		1 867 475,29					99 272,78	43 504,36	0,00	0,00
00001148719		0,00	A-1	60 274,51	5,00	F		0,460	9 930,85	277,26	0,00	0,00
08735204448		0,00	A-1	39 200,05	3,00	F		3,850	9 908,96	1 367,28	0,00	0,00
08735204448		0,00	A-1	127 822,45	6,00	F		1,400	15 207,25	1 709,91	0,00	0,00
08926331		0,00	A-1	1 386 000,00	23,00	F		2,690	56 000,00	36 718,50	0,00	0,00
5209400		0,00	A-1	254 178,28	25,00	F		1,350	8 225,72	3 431,41	0,00	0,00
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (10)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

Commune de Mignovillard - BUDGET GENERAL - CA - 2023

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 31/12/N											
	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (15)	Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		1 867 475,29					99 272,78	43 504,36	0,00	0,00

(10) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(11) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(12) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(13) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(14) Mentionner l'index en cours au 31/12/N après opérations de couverture.

(15) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(16) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(17) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX	B1.3

REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 31/12/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux au 31/12/N (9)	Intérêts payés au cours de l'exercice (10)	Intérêts perçus au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 31/12/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(10) Indiquer les intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	B1.4

TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	5	0	0	0	0	
	% de l'encours	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	1 867 475,29	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 31/12/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE N	B1.7

EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE N (1)

N° du contrat d'emprunt	Date de souscription du contrat initial	Date de renégociation	Organisme prêteur	Durée résiduelle en années		Taux (2)					Nominal		Profil d'amortissement et périodicité de remboursement (6)		Capital restant dû au 31/12/N	ICNE de l'exercice	Annuité payée dans l'exercice (s'il y a lieu)	
				Con- trat initial	Con- trat rené- gocié	Contrat initial			Contrat renégocié		Contrat initial	Contrat renégocié (5)	Contrat initial	Contrat renégocié			Intérêts	Capital
						Type de taux (3)	Index (4)	Taux act.	Type de taux (3)	Index (4)								
Total											0,00	0,00			0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Inscrire les emprunts renégociés au cours de l'exercice N.

(2) Taux à la date de renégociation.

(3) Indiquer : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer la nature de l'index retenu (exemple : Euribor 3 mois).

(5) Nominal à la date de renégociation.

(6) Faire figurer 2 lettres : - Pour le profil d'amortissement, indiquer : C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres.

- Pour la périodicité de remboursement, indiquer : A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

IV – ANNEXES	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME	B1.8

DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME (1)

REPARTITION PAR PRÊTEUR	Dettes en capital à l'origine (2)	Dettes en capital au 31/12/N	Annuité payée au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêts (3)	Capital
TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Auprès des organismes de droit privé</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Auprès des organismes de droit public</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Dettes provenant d'émissions obligataires (ex : émissions publiques ou privées)</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat.

(2) La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la collectivité.

(3) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.3

ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					18 000,00	12 414,00										191,24	1 148,54	
Association Foncière d'Essavilly	2018	P	Chemin AF Essavilly 00001	CRCA	18 000,00	12 414,00	-6,00	A	F	1,410	F	1,410	A-1		191,24	1 148,54		
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00									0,00	0,00		
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					0,00	362 714,94									5 717,68	0,00		
SCIC HLM LA MAISON POUR TOUS	2017	X	Prêt PLUS	BANQUE DES TERRITOIRES	0,00	12 673,25	43,00	X	F	0,000	F	0,000	A-1		37,41	0,00		
SCIC HLM LA MAISON POUR TOUS	2017	X	PRÊT PLUS	BANQUE DES TERRITOIRES	0,00	94 265,84	15,00	X	F	0,000	F	0,000	A-1		2 533,90	0,00		
SCIC HLM LA MAISON POUR TOUS	2017	X	PRÊT PLUS	BANQUE DES TERRITOIRES	0,00	90 248,33	33,00	X	F	0,000	F	0,000	A-1		272,28	0,00		
SCIC HLM LA MAISON POUR TOUS	2022	X	PRÊT PLUS	BANQUE DES TERRITOIRES	0,00	24 044,56	6,00	X	F	0,000	F	0,000	A-1		142,15	0,00		
SCIC HLM LA MAISON POUR TOUS	2016	X	PAM AMEL REHAB	BANSUE DES TERRITOIRES	0,00	11 103,89	5,00	X	F	0,000	F	0,000	A-1		249,84	0,00		
SCIC HLM LA MAISON POUR TOUS	2022	X	PAM AMEL REHAB	BANQUE DES TERRITOIRES	0,00	109 230,72	23,00	X	F	0,000	F	0,000	A-1		2 245,23	0,00		

Commune de Mignovillard - BUDGET GENERAL - CA - 2023

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
SCIC HLM LA MAISON POUR TOUS	2022	X	PAM AMEL REHAB	BANQUE DES TERRITOIRES	0,00	21 148,35	-2,00	X	F		0,000	F		0,000	A-1		236,87	0,00
TOTAL GENERAL					18 000,00	375 128,94											5 908,92	1 148,54

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; B : bimestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; R : préfixé (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

IV – ANNEXES	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES CONCOURS ATTRIBUES A DES TIERS	B8.1.1

LISTE DES CONCOURS ATTRIBUES A DES TIERS EN NATURE OU EN SUBVENTIONS

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
TOTAL GENERAL	46 476,45	
Personnes de droit privé	46 476,45	
Associations	46 476,45	
Amicale des Sapeurs-Pompiers	150,00	
Arc-en-Ciel - Centre périscolaire	44 036,45	
Banque alimentaire du Jura	90,00	
Coopérative scolaire - Projet d'école	500,00	
Coopérative scolaire - voyage scolaire	1 650,00	
Pour un petit plus (Hôpital de Mouthe)	50,00	
Entreprises	0,00	
Personnes physiques	0,00	
Autres	0,00	
Personnes de droit public	0,00	
Etat	0,00	
Régions	0,00	
Départements	0,00	
Communes	0,00	
Etablissements publics (EPCI, EPA, EPIC,...)	0,00	
Autres	0,00	

IV- ANNEXES	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES SUBVENTIONS VERSEES PAR LA COLLECTIVITE AUX COMMUNES	B8.1.2

SUBVENTIONS VERSEES PAR LA COLLECTIVITE AUX COMMUNES

(Articles L. 4312-11 et L. 3312-5 du CGCT)

(1) Ouvrir un tableau par commune bénéficiant d'une ou de plusieurs subventions versées par la collectivité.

(2) Numéro à 9 chiffres.

(3) Détailler le numéro d'article.

IV – ANNEXES	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N	B9

B9 - ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental adjoint - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article L. 313-1 du CGFP		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		1,00	1,61	2,61	0,00	0,14	0,14
Adjoint administratif	C	0,00	0,81	0,81	0,00	0,14	0,14
Rédacteur	B	1,00	0,80	1,80	0,00	0,00	0,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		0,00	2,00	2,00	0,00	1,16	1,16
Adjoint technique	C	0,00	0,00	0,00	0,00	1,16	1,16
Adjoint technique ppal 2° cl	C	0,00	2,00	2,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE (e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,69	0,69	0,00	0,00	0,00
Adjoint d'animation	C	0,00	0,69	0,69	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SAPEURS-POMPIERS (k)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (l) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k + l)		1,00	4,30	5,30	0,00	1,30	1,30

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

Commune de Mignovillard - BUDGET GENERAL - CA - 2023

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT ($0,8 * 6 / 12$).

(5) Emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant.

IV – ANNEXES	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N	B9

B9 - ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Adjoint administratif	C	ADM	370	0,00	A	CDI CDI
Adjoint technique	C	TECH	371	0,00	A	CDD CDD
Adjoint technique	C	TECH	369	0,00	A	CDD CDD
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
 TECH : Technique.
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
 S : Social.
 MS : Médico-social.
 MT : Médico-technique.
 SP : Sportif.
 CULT : Culturel
 ANIM : Animation.
 POL : Police.
 POMP : Sapeurs-pompiers.
 X : Emplois non cités.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (code général de la fonction publique - CGFP) :
 332-23-1° : Accroissement temporaire d'activité pour une durée maximale de douze mois.
 332-23-2° : Accroissement saisonnier d'activité pour une durée maximale de six mois.
 332-24 : Contrat de projet pour une durée minimale d'un an et une durée maximale fixée par les parties dans la limite de six ans
 332-13 : Remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible.
 332-14 : Vacance temporaire d'un emploi.
 332-8-1° : Absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
 332-8-2° : Justifié par les besoins des services ou la nature des fonctions, sous réserve qu'aucun fonctionnaire territorial n'a pu être recruté dans les conditions prévues par le CGFP.
 332-8-3° : Communes de moins de 1 000 habitants et groupements de communes regroupant moins de 15 000 habitants.
 332-8-4° : Communes nouvelles issues de fusion de communes de moins de 1 000 habitants, pendant trois ans suivant la création, et le cas échéant, jusqu'au premier renouvellement du conseil municipal.
 332-8-5° : Autres collectivités territoriales ou établissements mentionnés à l'article L. 4, pour les emplois dont la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
 332-8-6° : Emplois des communes (- 2 000 hab.) et des groupements de communes (-10 000 hab.) dont la création ou suppression dépend de la décision d'une autorité.
 327-5 : Contractuel territorial sur emploi permanent - peut être nommé en qualité de fonctionnaire stagiaire par l'autorité territoriale.
 332-10 : Contrat à durée indéterminée en application de l'article L. 332-8 avec un agent contractuel territorial qui justifie d'une durée de services publics de six ans au moins.
 332-11 : Contrat à durée indéterminée lorsque l'agent contractuel territorial concerné remplit avant l'échéance de son contrat les conditions d'ancienneté mentionnées à l'article L. 332-10.
 326_352 : Modalités particulières : recrutement sans concours, parcours d'accès à la fonction publique, personnes en situation de handicap (CGFP art. L326 et L.352).
 343-1_343-3 : Emplois supérieurs de la fonction publique territoriale (emplois fonctionnels de direction).
 333-1_333-10 : Collaborateurs de cabinet.
 333-12 : Collaborateurs de groupes d'élus.
 A : Autres.

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-8, 332-13, 332-14, 326, 352 du CGFP, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement des articles 327-5, 332-10 et 332-11 du CGFP.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-23, 332-24, 333-1 à 333-10 et 333-12.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES	IV
C – ANNEXES BUDGETAIRES – EQUILIBRE BUDGETAIRE – DEPENSES	C1.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalizations
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B		705 107,78	150 320,16
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		599 272,78	98 989,70
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	599 272,78	98 989,70
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérations afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		105 835,00	51 330,46
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
10226	Taxe d'aménagement	105 835,00	51 330,46
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses au 31/12	Solde d'exécution D001 de l'exercice précédent (N-1)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	150 320,16	621 650,00	0,00	771 970,16

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES	IV
C – ANNEXES BUDGETAIRES – EQUILIBRE BUDGETAIRE – RECETTES	C1.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalizations
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		556 572,63	III 87 411,68
Ressources propres externes de l'année (a)		126 227,00	70 849,19
10221	TLE	0,00	0,00
10222	FCTVA	10 000,00	8 706,53
10226	Taxe d'aménagement (2)	116 227,00	62 142,66
10228	Autres fonds d'investissement	0,00	0,00
13146	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13156	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13246	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13256	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		430 345,63	16 562,49
15...	<i>Provisions pour risques et charges</i>		
169	<i>Primes de remboursement des obligations</i>	0,00	0,00
26...	<i>Participations et créances rattachées</i>		
27...	<i>Autres immobilisations financières</i>		
28...	<i>Amortissement des immobilisations</i>		
28041482	<i>Subv. Autres cnes: Bâtiments, installations</i>	1 165,39	1 165,39
280415341	<i>IC : Bien mobilier, matériel</i>	5 987,10	5 987,10
280415342	<i>IC : Bâtiments, installations</i>	318,00	318,00
28041582	<i>Autres grpts - Bâtiments et installat°</i>	3 381,00	3 381,00
2804182	<i>Autres org pub - Bât. et installations</i>	4 235,00	4 235,00
281531	<i>Réseaux d'adduction d'eau</i>	1 476,00	1 476,00
29...	<i>Dépréciations des immobilisations</i>		
31...	<i>Matières premières (et fournitures) (4)</i>		
33...	<i>En-cours de production de biens (4)</i>		
35...	<i>Stocks de produits (4)</i>		
39...	<i>Dépréciation des stocks et en-cours</i>		
481...	<i>Charges à rép. sur plusieurs exercices</i>		
49...	<i>Dépréciation des comptes de tiers</i>		
59...	<i>Dépréciation des comptes financiers</i>		

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement	413 783,14	0,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes au 31/12	Solde d'exécution R001 de l'exercice précédent	Affectation R1068 de l'exercice précédent	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	87 411,68	585 500,00	155 061,06	427 386,94	1 255 359,68

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II 771 970,16
Ressources propres disponibles	IV 1 255 359,68
Solde	V = IV - II (5) 483 389,52

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Le compte 10226 peut être utilisé uniquement par les communes et les établissements publics à fiscalité propre.

(3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Les comptes 31, 33 et 35 ne peuvent être utilisés que pour les budgets utilisant la comptabilité de stock. Par conséquent, seuls les budgets retraçant les dépenses et les recettes d'un lotissement ou d'une ZAC peuvent utiliser les comptes susmentionnés.

(5) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES	IV
D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – ACTIONS DE FORMATION DES ELUS AU 31/12/N	D6

ACTIONS DE FORMATION DES ELUS AU 31/12/N

ELUS BENEFICIAIRES DES ACTIONS DE FORMATION	NOM DE L'ORGANISME DE FORMATION	COUT DE LA FORMATION	DATE ET LIEU DE LA FORMATION	ACTIONS DE FORMATION FINANCEES PAR LA COLLECTIVITE OU L'ETABLISSEMENT
--	------------------------------------	----------------------	---------------------------------	--

IV – ANNEXES	IV
D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DES CONTRIBUTIONS	D11

Libellés	Base notifiée (si connue à la date de vote)	Variation de la base / (N-1) (%)	Taux, coefficient ou forfait appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%, unité ou €)	Variation du taux / N-1 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation du produit / N-1 (%)
Part régionale des ressources						
TICPE (part définie à l'art. 265 du code des douanes)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TICPE (majoration définie à l'art. 265 A bis du code des douanes)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les permis de conduire	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les certificats d'immatriculation des véhicules	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe spéciale de consommation de produits pétroliers (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur le transport public aérien et maritime (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe relative à l'octroi de mer (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Droits assimilés au droit d'octroi de mer auxquels sont soumis les rhums et spiritueux (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Part départementale des ressources						
Taxe d'aménagement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe de publicité foncière et droit d'enregistrement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur la consommation finale d'électricité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les remontées mécaniques des zones de montagne	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Part communale des ressources						
TFPB	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TFPNB	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CFE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe d'habitation sur les résidences secondaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Taxes perçues par les collectivités d'Outre-mer.

(2) Détailler les taxes pour lesquelles la collectivité a un pouvoir de modulation.

V – ARRETE ET SIGNATURES	V
ARRETE ET SIGNATURES	A

Nombre de membres en exercice : 19

Nombre de membres présents : 18

Nombre de suffrages exprimés : 18

VOTES :

Pour : 18

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation : 06/04/2021

Présenté par Le Maire (1),
A Mignovillard, le 12/04/2021

Délibéré par l'assemblée le Conseil Municipal (2), réunie en session ordinaire
A Mignovillard, le 12/04/2021

Les membres de l'assemblée délibérante le Conseil Municipal (2),(3),

ALPY Joël	
BARBAZ Camille	
BLANCHARD Olivier	
BOILLOT Olivier	
BRANTUS Stéphanie	
BRULPORT Aurore	
CHANEZ Lydie	
DAYET Jacques	
DUSSOUILLEZ Pascale	
FOURNY Maxime	
FUMEY Michaël	
MILLET Etienne	
MIVELLE Anne-Marie	
MUGNIOT Gérard	
SCHENCK Philippe	
SERRETTE Florent	
VALLET Carmen	
VERNEREY Martial	
VUILLERMOT Valérie	

V – ARRETE ET SIGNATURES	V
ARRETE ET SIGNATURES	A

Certifié exécutoire par Le Maire (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A Mignovillard, le 22/04/2021

(1) Indiquer « la présidente » ou « le président ».

(2) Indiquer la nature de l'assemblée délibérante : du conseil régional de ..., de la Collectivité territoriale unique de ..., de la métropole de ..., du Conseil syndical de ...

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.